



KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

Services gratuits pour les assurés KPTwin.smart

Valable à partir du 01.01.2026

Prestations de télémedecine

La consultation par le centre de consultation télémédicale est directement rémunérée par la KPT et ne vous est pas facturée.

Service de l'appli Well

L'utilisation de l'application Well avec les services nécessaires au modèle d'assurance de base est gratuite. Les prestations supplémentaires qui n'incluent pas les fonctionnalités du modèle d'assurance de base KPTwin.smart peuvent être payantes dans certains cas. Dans le cas où il s'agit d'une prestation payante, cela est clairement indiqué à l'avance.

Prestations sans franchise ni participation

En recourant à certaines prestations, vous contribuez à dépister précocement les maladies et favorisez ainsi la réduction des coûts de santé. Pour les prestations suivantes, nous ne facturons ni franchise ni quote-part, tant que les critères pour une prise en charge par l'assurance de base sont remplis:

Contrôle cutané numérique:

- Contactez au besoin onlinedoctor.ch
- La consultation télémédicale différée et l'établissement d'un rapport médical à l'intention du patient ou d'un proche conformément à l'offre d'OnlineDoctor.
- Avec OnlineDoctor, vous recevrez en quelques heures un diagnostic spécialisé et les recommandations d'un ou d'une dermatologue de votre choix.